REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures



RAPPORT DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2027

Novembre 2026

Table des matières

I. PRESENTATION DES PROGRAMMES 3
I.1. Programme 2132 « Equité territoriale et développement des pôles » 3
I.2. Programme 2171 « Infrastructures portuaires et aéroportuaires » 4
I.3. Programme 2172 « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires » 4
I.4. Programme 2174 « Infrastructures sociales et administratives » 4
I.5. Programme 1581 « Pilotage, gestion et coordination administrative » 5
II. BILAN DES REALISATIONS 2025 ET PERSPECTIVES 2026 5
II.1. Réalisations au titre de l'année 2025 6
II.1.1. Programme 2132 « Equité territoriale et développement des pôles » 6
II.1.2. Programme 2171 « Infrastructures portuaires et aéroportuaires » 7
II.1.3. Programme 2172 « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires » ……8
II.1.4. Programme 2174 « Infrastructures sociales et administratives » 10
II.1.5. Programme 1581 « Pilotage, gestion et coordination administrative » 15
II.2. Perspectives pour l'année 2026 16
II.2.1. Programme 2132 « Equité territoriale et développement des pôles » 16
II.2.2. Programme 2171 « Infrastructures portuaires et aéroportuaires » 17
II.2.3. Programme 2172 « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires » ……18
II.2.4. Programme 2174 « Infrastructures sociales et administratives » 20
II.2.5. Programme 1581 « Pilotage, gestion et coordination administrative » 22
III. PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2026 PAR PROGRAMME 23
III.1. Les dépenses du Programme 2132 25
III.2. Les dépenses du Programme 2171 25
III.3. Les dépenses du Programme 2172 25
III.4. Les dépenses du Programme 2174 26
III.5. Les dépenses du Programme 1581 26

Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan ;

Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire ;

Monsieur le Président de la Commission de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et des Infrastructures et des Transports ;

Honorables Députés ;

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un insigne honneur de me présenter devant la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire élargie à la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Infrastructures et des Transports pour vous soumettre le rapport de présentation du projet de budget 2027 du Ministère des Infrastructures.

Au demeurant, je tiens à rappeler que je ne peux réussir ma mission qu'avec le soutien et l'engagement de tous : mes collaborateurs ici présents, tous les partenaires institutionnels du ministère des Infrastructures, le secteur privé mais surtout vous, Honorables Députés qui exercez un mandat électif au nom de la représentation nationale.

Ce matin, je voudrais d'abord vous présenter les réalisations phares de l'année 2026, ensuite les projets et activités majeurs prévus en 2027 et enfin le projet de budget 2027 du Ministère des Infrastructures.

Honorables Députés ;

Mesdames et Messieurs ;

Je voudrais d'abord indiquer que le projet de budget de notre département 2027 s'inscrit en droite ligne de l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050 et qui ambitionne de faire du Sénégal une « nation souveraine, juste et prospère », marquant ainsi une nouvelle ère dans la gestion économique et sociale du pays. Ce référentiel incarne une vision ambitieuse de repositionner le Sénégal dans le concert des nations modernes. Il s'inscrit alors dans une dynamique de rupture avec les modèles antérieurs, de développement endogène en mettant l'accent sur la justice sociale, la durabilité, la compétitivité économique et l'intégration panafricaine.

Dans le domaine des infrastructures, d'importants efforts ont été consentis par l'État du Sénégal à travers des investissements notables dans divers secteurs notamment routier, ferroviaire, portuaire et aéroportuaire mais également au niveau des infrastructures sociales et administratives. Ces démarches visent à atteindre d'une part, l'amélioration de la performance économique, la promotion

de l'équité sociale et territoriale, la réalisation de bâtiments et édifices publics et d'autre part, à moderniser les infrastructures et à améliorer la compétitivité et une connectivité plus inclusive des territoires.

Pour l'année 2027, notre ambition s'inscrit en droite ligne de l'objectif général de la Lettre de Politique sectorielle des Infrastructures qui vise à « **contribuer à l'amélioration de la connectivité nationale et régionale ou de l'offre de services publics à travers la réalisation d'infrastructures économiques, sociales et administratives durables et performantes pour une croissance économique inclusive et durable** ».

Le projet de budget 2027 du Ministère des Infrastructures est structuré autour de cinq programmes budgétaires suivants :

- **Programme 2132 : Equité territoriale et le développement des pôles ;**
- **Programme 2171 : Infrastructures portuaires et aéroportuaires ;**
- **Programme 2172 : Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires ;**
- **Programme 2174 : Infrastructures sociales et administratives ;**
- **Programme 1581 : Pilotage, gestion et coordination administrative.**

I. PRESENTATION DES PROGRAMMES

I.1. Programme 2132 « Equité territoriale et développement des pôles »

Ce programme budgétaire est décliné à travers les structures que sont le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), le Programme d'Urgence pour la Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA) et le Programme de Modernisation des Villes du Sénégal (PROMOVILLES).

L'objectif poursuivi par ce programme est de de réduire les disparités dans l'accès aux services sociaux de base. Il s'inscrit dans la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'équité (SNE) à travers le développement d'infrastructures et d'équipements socio-économiques, traduisant la volonté de concrétiser l'équité territoriale et sociale. L'atteinte de cet objectif passe par les actions suivantes :

- le développement des infrastructures et équipements en milieu rural ;
- le développement des infrastructures et équipements en zones frontalières ;
- le développement des infrastructures et équipements en milieu urbain ;
- la coordination administrative.

I.2. Programme 2171 « Infrastructures portuaires et aéroportuaires »

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, le programme s'appuie sur les services et structures suivantes :

- la Direction des Infrastructures portuaires (DIP) ;
- la Direction des Infrastructures aéroportuaires (DIA).

L'objectif poursuivi par ce programme de renforcer et de moderniser la plateforme portuaire mais également les infrastructures aéroportuaires du Sénégal. Pour atteindre cet objectif, les actions à entreprendre sont :

- le développement des infrastructures aéroportuaires ;
- le développement des infrastructures portuaires ;
- la coordination administrative.

I.3. Programme 2172 « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires »

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, le programme couvre les structures ci-après :

- la Direction générale des Infrastructures routières et du Désenclavement (DGIRD) ;
- la Direction des Infrastructures ferroviaires (DIF) ;
- l'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) ;
- le Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA) ;
- le Laboratoire national de Référence dans le domaine des BTP (LNR-BTP) ;
- le Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux publics (CFP-TP).

L'objectif poursuivi par ce programme est de renforcer le réseau d'infrastructures routières, ferroviaires et son niveau de service pour un meilleur désenclavement des territoires. Pour atteindre cet objectif, les actions à entreprendre sont les suivantes :

- la gestion et l'entretien des infrastructures routières ;
- la construction et la réhabilitation d'infrastructures routières ;
- la construction et la réhabilitation d'infrastructures ferroviaires ;
- les études, la recherche et la règlementation sur les matériaux de construction ;
- la coordination administrative.

I.4. Programme 2174 « Infrastructures sociales et administratives »

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, le programme concerne les structures suivantes :

- la Direction générale des Constructions (DGC) qui comprend :

- ✓ la Direction des Constructions des Palais de Justice et autres Edifices ;
- ✓ la Direction des Constructions du Ministère de l'Intérieur ;
- ✓ la Direction des Constructions de l'Enseignement supérieur ;
- ✓ la Direction des Constructions scolaires ;
- ✓ la Direction des Infrastructures sanitaires ;
- ✓ la Direction des Infrastructures sportives.

- l'Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics (ACBEP).

L'objectif poursuivi par ce programme est d'accroître les infrastructures sociales et administratives de base pour un maillage territorial des services.

Pour atteindre cet objectif, les actions à entreprendre concernent :

- la construction des infrastructures administratives
- la construction des infrastructures sociales ;
- la coordination administrative.

I.5. Programme 1581 « Pilotage, gestion et coordination administrative »

Les actions prévues seront mises en œuvre sous la coordination du Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement, Responsable de programme, en collaboration avec les structures transversales notamment :

- le Cabinet du Ministre et ses services rattachés ;
- le Secrétariat général et ses services rattachés ;
- la Direction de l'Administration générale et de l'Equipement (DAGE) ;
- la Direction Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (DQHSE) ;
- la Direction de la Planification, du Suivi-Evaluation et de la Prospective (DPSP) ;
- la Direction des Statistiques et des Systèmes d'information (DSSI) ;
- les Directions régionales des Infrastructures (DRI).

Pour atteindre les objectifs assignés au département, il est important d'accompagner l'évolution du secteur et d'améliorer la coordination et le pilotage stratégique du département.

II. BILAN DES REALISATIONS 2026 ET PERSPECTIVES 2027

Cette partie du rapport de présentation fait état des réalisations enregistrées en 2026 ainsi que les perspectives envisagées par le département pour l'année 2027.

II.1. Réalisations au titre de l'année 2026

II.1.1. Programme 2132 « Equité territoriale et développement des pôles »

L'exercice 2026 confirme la capacité d'exécution physique du programme sur des projets à fort impact social. Il a toutefois été marqué par le passage du Titre 6 au Titre 5 de la nomenclature budgétaire (circulaire n°002/MFB/DGB/DCB du 12 janvier 2026).

En ce qui concerne le **PUDC**, nous avons enregistré les réalisations suivantes :

- **volet pistes rurales** : sur un linéaire total de 161,7 km prévus en 2026, 71 km ont été finalisés et 92,5 km sont en cours de finalisation avec un niveau d'avancement de 75% ;
- **volet électrification rurale** : pour ce qui est des travaux d'électrification de villages par raccordement au réseau MT/BT, 81 villages ont été finalisés sur les 110 prévus et la dorsale Bandafassi-Salémata longue de 56 km a été finalisée à hauteur de 70% ;
- **volet hydraulique** : sur un total de 16 ouvrages hydrauliques prévus à être finalisés en 2026, 10 forages ont été achevé et 3 systèmes multi-villages sont presque achevés ;
- **volet Santé** : sur les 31 postes de santé prévus à être réceptionnés en 2026, 4 sont achevés et 16 sont en cours de finalisation avec un niveau d'avancement de 66% ;
- **volet éducation** : sur 88 salles de classe prévues à être réceptionnées en 2026, on note un niveau d'exécution moyen des travaux à 65% ;
- **volet équipements de transformation post-récolte** : sur les 536 équipements de transformation post-récolte prévus pour 2026, 204 sont mis en service ;
- **volet biodigesteurs** : nous avons réceptionnés 15 biodigesteurs sur les 15 prévus pour 2026 ;
- **volet périmètres agricoles communautaires (PAC)** : pour ce qui est des 29 périmètres agricoles communautaires à aménager, 24 sont finalisés.

Pour ce qui est du **PUMA**, les réalisations enregistrées en 2026 portent sur :

- la réception de la piste Sathiou – Faradiandto – Samine (19,2 km, Goudomp) ;
- la construction en phase finale de la piste Kounghany- Golmi-Yaféra-Aroundou – Ballou (46km), région de Tambacounda, exécutée à 94 % ;
- la dotation de 10 pirogues en fibre de verre ;
- l'achèvement de 4 postes de santé, la construction en phase de finition de 7 postes de santé réalisée à hauteur de plus de 90% et l'acquisition de 20 ambulances médicalisées ;

- l'achèvement de 8 établissements scolaires (1 lycée, 2 collèges et 5 écoles élémentaires) ;
- la réalisation de 7 ouvrages hydrauliques et la finition de 4 châteaux d'eau ;
- la réception de 148 toilettes pour les ménages placés de retour ;
- la réalisation de 5 périmètres maraîchers de 2ha, la création de 1094 emplois, l'appui de 165 projets d'autonomisation des femmes et la distribution de 219 équipements d'ostréiculture, de transformation de produits agricoles et d'allégements des travaux ;
- la construction à hauteur de 75% de la brigade de gendarmerie de Sokone et de 50% du poste de police frontalier de Mpack.

S'agissant du **PROMOVILLES**, les réalisations enregistrées en 2026 portent notamment sur :

- **volet voiries (routes pavées en béton ou en enrobés)** : 9,603 km de voiries aménagées ;
- **volet éclairage public** : 7 km de réseaux d'éclairage, soit 280 lampadaires ;
- **volet assainissement des eaux pluviales** : 3,8 km de drainage, 1,1 km de canal fermé et 1 station de pompage réceptionné ;
- **volet aménagements connexes** : 3 postes de santés, 18 salles de classes, 1 foyer des jeunes et 1 maison de la femme réceptionnés ;
- **volet appui aux collectivités locales** : 388 emplois créés et 300 personnes sensibilisées à la protection de l'environnement et à la préservation des infrastructures.

II.1.2. Programme 2171 « Infrastructures portuaires et aéroportuaires »

Au cours de l'année 2026, le programme 2171 a poursuivi la mise en œuvre du Programme de Reconstruction des Aéroports du Sénégal (PRAS), ainsi que le suivi des projets de développement et de modernisation des infrastructures aéroportuaires et portuaires.

Les principales réalisations portent notamment sur :

- la réhabilitation de l'aéroport de Ziguinchor, marquée par l'achèvement des principaux travaux, la réception technique des infrastructures le 30 avril 2026 et la reprise des activités commerciales le 1er mai 2026 ;
- la réalisation de mini-forages au niveau des aéroports de Ziguinchor, Kolda, Tambacounda et Kédougou, en vue de renforcer leur autonomie en approvisionnement en eau et d'améliorer les conditions d'exploitation des infrastructures aéroportuaires ;
- la poursuite des travaux complémentaires à l'aéroport de Saint-Louis.

Dans le domaine portuaire, les principales réalisations en 2026 se résument au suivi technique des travaux ci-après :

- la réhabilitation du quai de pêche de Mboro ;
- la réhabilitation des postes de contrôle de Kaolack, Missirah et Sokone ;
- la réhabilitation des aires de transformation de Cayar et Fass Boye et construction de l'aire de Kafountine ;
- la construction des abris des conteneurs frigorifiques à Rufisque, Mboro Diakhanor, Touba, Saint-Louis, Orcadiéré, Tambacounda et Gandiaye ;
- le suivi de l'état d'avancement des travaux du port multifonction de Ndayane ;
- le suivi du processus de levée des obstacles à la mise en service du port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou ;
- la préparation d'un mémorandum d'entente entre le Ministère des Infrastructures et le groupe espagnol URBAS pour la réalisation des études du projet de construction des infrastructures intégrales de pêche.

II.1.3. Programme 2172 « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires »

L'année 2026 est marquée par des avancées significatives dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures routières et d'aménagements urbains, avec la réalisation de **534 km de routes et d'infrastructures,** répartis comme suit :

- 115 km d'autoroutes ;
- 213 km de routes réhabilitées ;
- 190 km de routes neuves ;
- 31 km de voiries urbaines, dont 16 km de routes neuves.

Les principales réalisations achevées concernent notamment :

- **l'achèvement et la mise en circulation de l'autoroute Mbour–Fatick–Kaolack**, sur un linéaire de 100 km ;
- **l'achèvement et la mise en circulation de la route Bambey–Baba Garage–Keur Samba Kane–Touba Toul**, sur un linéaire de 44 km ;
- **l'achèvement de la section Guéoul–Louga**, sur un linéaire de 15 km, dans le cadre du projet de l'autoroute Dakar–Tivaouane–Saint-Louis ;
- **la réception des travaux du stade Iba Mar DIOP et de la piscine olympique**, en août 2026 ;
- **la réhabilitation de 15 km de voiries desservant les sites des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ)**.

Ces réalisations contribuent à l'amélioration de la mobilité des personnes et des biens, au renforcement de la connectivité territoriale et à l'amélioration des conditions de circulation dans les zones concernées.

De plus, plusieurs projets routiers structurants connaissent également un état d'avancement permettant d'envisager leur achèvement, sous réserve de la levée

des contraintes qui affectent leur exécution. Il s'agit notamment des projets suivants :

- **corridor Dakar–Bamako par le nord** : tronçon Kidira–Bakel, sur 73 km ;
- **boucle du Fouladou** : lot 1, section Dabo–Fafacourou–Médina Yoro Foula, sur 68 km ;
- **construction des routes de connexion à l'autoroute Thiès–Touba**, sur 28 km ;
- **projet de réhabilitation de la route Sénoba–Ziguinchor–Mpack et de désenclavement des régions du Sud** : lot 2, section PK 40–PK 80, et lot 3, section PK 80–Ziguinchor–Mpack, sur un linéaire cumulé de 125 km ;
- **Projet de Connectivité des Zones agricoles au nord et au centre (PCZA)** : route Ribo Escale–Dayane Kadioly, sur 50 km.

L'achèvement de ces travaux devrait contribuer au désenclavement des zones de production, à l'amélioration de la desserte des territoires et au développement des échanges économiques.

Le Ministère des Infrastructures a également réalisé en 2026 les études d'élargissement de la route nationale N1 entre Diamniadio et Mbour, les études d'avant-projet sommaire de l'autoroute Kaolack–Ziguinchor, les études d'avant-projet sommaire du contournement de Touba et les études d'avant-projet détaillé de l'autoroute Thiès–Tivaouane.

S'agissant du FERA, l'exercice 2026 a été caractérisé par une mobilisation satisfaisante des ressources financières. Sur un budget réaménagé de 68,83 milliards FCFA, le FERA a enregistré des encaissements de 47,33 milliards FCFA à fin septembre 2026, soit un taux de mobilisation de 68,76 %. La Taxe d'Usage de la Route (TUR), principale source de financement de l'institution, a été mobilisée à hauteur de 39 milliards FCFA, représentant plus de 82 % des recettes mobilisées. Les subventions de l'État destinées au fonctionnement des structures bénéficiaires (AGEROUTE, DGIRD, DGTR, CFP/TP et ANASER) et au programme Emplois des jeunes « XËYU NDAW ÑI » ont également affiché un niveau d'exécution satisfaisant avec des taux de mobilisation de 75 %.

Sur le plan opérationnel, le FERA a poursuivi le financement des programmes d'entretien routier à travers ses partenaires stratégiques. Les collectivités territoriales ont enregistré un taux d'exécution remarquable de 78 %, dans le cadre des travaux d'entretien des routes non classées. L'AGEROUTE a bénéficié d'une prise en charge intégrale de son budget de fonctionnement et a poursuivi la mise en œuvre du Programme d'Entretien routier annuel (PERA). Par ailleurs, les structures bénéficiaires telles que la DGIRD, la DGTR, le CFP/TP et l'ANASER

ont également poursuivi l'exécution de leurs activités conformément à leurs programmations respectives.

Pour ce qui est du Centre de Formation professionnelle des Travaux publics, 307 agents provenant des collectivités territoriales, des Agences régionales de Développement et des directions du ministère des Infrastructures ont été formés sur la gouvernance et l'entretien des routes, l'analyse spatiale des données pour les infrastructures, les procédures de passation des marchés publics, l'assainissement routier avec le logiciel Covadis et sur le dimensionnement des structures avec RSA et CBS et 46 cadres formés sur l'articulation entre la stratégie de mise en œuvre du PRDC/VFS et les politiques publiques intégrant les changements climatiques.

S'agissant du Laboratoire national de Référence dans le domaine des BTP (LNR-BTP), on note au 30 septembre 2026, des avancées dans la réalisation de ses missions, notamment un taux de conformité des rapports d'essais de 99 % et un taux de mise en œuvre du PSD 2025-2029 de 38 %. Toutefois, l'exécution des activités reste confrontée à une faible mobilisation des recettes propres, à des contraintes de trésorerie et à l'insuffisance des équipements techniques.

II.1.4. Programme 2174 « Infrastructures sociales et administratives »

Pour ce programme, les principales réalisations enregistrées au cours de l'année 2026 portent sur les aspects ci-après :

- **la Direction des Constructions du Ministère de l'intérieur** :

- les travaux d'achèvement du centre de secours et d'incendie de Dahra Djoloff ;
- les travaux de réhabilitation des bâtiments du siège du MISP/phase 1 ;
- les travaux de réhabilitation de la gouvernance de Dakar ;
- les travaux de réhabilitation de la préfecture de Dakar ;
- les travaux de construction de la préfecture de Kaolack ;
- les travaux de construction de la préfecture de Bignona ;
- les travaux de réhabilitation des bâtiments du siège du MISP /phase 2 ;
- les travaux de construction de la préfecture de Koumpentoum.

- **les constructions dans le secteur de l'Enseignement supérieur** :

Les principales réalisations et opérations engagées au cours de l'année 2026 sont les suivantes :

- le projet de construction et de réhabilitation de bâtiments dans les universités, réparti en cinq (05) lots ;
- le programme de construction de quarante-cinq (45) Espaces numériques ouverts (ENO) ;

- le démarrage des travaux du lot 2 du projet de construction de l'Université du Sine-Saloum El Hadji Ibrahima Niass (USSEIN), dans les régions de Fatick et de Kaffrine ;
- le projet de construction du restaurant de Ziguinchor ;
- le projet de construction des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), dont les travaux sont en cours ;
- le projet de construction de résidences universitaires dans les campus régionaux de Thiès, Bambey, Kaolack, Fatick, Kaffrine et Ziguinchor, les résidences de Thiès et de Bambey étant déjà livrées.

- **les constructions dans le secteur de la Justice** :

Aucune réalisation majeure n'a été enregistrée en 2026 dans le cadre du Programme de modernisation des infrastructures judiciaires du fait de la non dotation des projets d'investissements dans la LFI 2026.

- **les constructions dans le secteur de la Santé** :

Pour le secteur de la santé, les réalisations suivantes sont enregistrées en 2026 :

- appui technique et financier ayant permis l'ouverture de l'hôpital Seydi Hadji Malick de Tivaouane le 10 août 2026 ;
- démarrage des travaux du centre de santé de Médina Yoro Foulah, une infrastructure attendue par la population depuis plus de 10 ans.

- **les constructions dans le secteur de l'Education** :

L'exercice 2026 a été marqué par le transfert de la Direction des Constructions scolaires (DCS) au ministère des Infrastructures dans le courant de décembre 2025. Ce transfert est intervenu alors que les crédits d'investissement étaient déjà inscrits au budget du ministère de l'Éducation nationale (MEN). La DCS n'a donc pas bénéficié, pour cet exercice, de crédits d'investissement dans le budget du ministère des Infrastructures.

- **les constructions dans le secteur des Sports** :

L'année 2026 a été caractérisée par le transfert de la Direction des Infrastructures sportives (DIS) au ministère des Infrastructures par décret n°2026-1133 du 1er juin 2026. Cette réorganisation institutionnelle est intervenue alors que les crédits destinés à la DIS avaient déjà été inscrits dans le budget du ministère de la Jeunesse et des Sports. Dès lors, aucun projet d'investissement n'a pu être réalisé par le Ministère des Infrastructures pour l'exercice 2026.

- **Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics** :

L'Agence de Construction des Bâtiments et Édifices Publics (ACBEP) a pu réaliser les études pour les projets suivants par maitre d'ouvrage. Il s'agit notamment :

- **Le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage (MASAE)**

 - Les études architecturales ainsi que les lots techniques et lots de structures sont terminées pour les projets suivants :
 - ✓ Projet de construction de 50 postes vétérinaires ;
 - ✓ Projet de construction du Service régional de l'Elevage et des Productions animales (SRELPA) de Ziguinchor ;
 - ✓ Projet de construction du Service régional de l'Elevage et des Productions animales (SRELPA) de Fatick
 - ✓ Projets de construction de Blocs administratifs dans les Services régionaux de Développement rural (SRDR) ;
 - ✓ Projets de construction de la Direction régionale de Développement rural (DRDR) de Kaolack.

- Diagnostic de solidité du bâtiment administratif du Centre d'Impulsion pour la Modernisation de l'Elevage (CIMEL) de Dahra.

- **Le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (MCAT)**
 - ✓ Etudes de structures du projet de construction de Maisons d'art et des industries culturelles et créatives ;
 - ✓ Etudes architecturales et lots techniques du projet de réhabilitation des Centres de Lecture et d'Animation culturelle (CLAC) de Nguénième et de Vélingara.
- **Le Ministère de la Jeunesse et des Sports**
 - ✓ Etudes architecturales, lots techniques et lots de structures du projet de construction de 50 plateaux multifonctionnels.

- **Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**

 - ✓ Evaluation technique et financière du projet de remise à niveau de bâtiments (hébergement, cuisine/restaurant et polyclinique) de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) pour les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2026.

- **Le Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions**
- Diagnostic des travaux de réhabilitation des bureaux régionaux de **l'Agence de Presse Sénégalaise** de Saint-Louis et Ziguinchor et des travaux de construction du bureau régional de de Fatick.

- **ETUDES EN COURS :**

➢ **Ministère de la Jeunesse et des Sports**

✓ Etudes lots de structures pour l'achèvement du stade de Mbacké.

➢ **Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**

✓ Mise à jour des plans béton armé et élaboration du dossier de consultation d'entreprise du projet de construction du Centre délocalisé de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ) de Kolda.

➢ **Ministère des Infrastructures (AGEROUTE)**

✓ Projet de remise à niveau du sous-sol du bâtiment principal du siège de l'AGEROUTE.

- **TRAVAUX TERMINES ET RECEPTIONNES** :

De janvier à septembre 2026, l'ACBEP a réceptionné 13 projets pour le compte des maitres d'ouvrages suivants :

➢ **Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor** :

✓ Travaux de Construction de la Perception de Matam ;
✓ Travaux de Construction de la Perception de Podor.

➢ **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**

✓ Travaux de construction de l'Espace Numérique Ouvert (ENO) de Tamba.

➢ **Ministère de l'Urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des territoires**

✓ travaux de réhabilitation de la ferme agricole de Eyoune ;
✓ travaux de ravalement des façades des bâtiments de la SICAP ;
✓ travaux de construction d'un mur de clôture dans la Commune de Suelle ;
✓ construction morgue équipée + bloc de 3 salles de classe et la morgue – Commune d'Ouonck ;
✓ terrain Mini Foot de Passy ;
✓ achèvement bloc de 2 salles de classe – Commune de Oulampane ;
✓ fourniture et pose de panneaux – Commune de Passy ;

- ✓ construction d'un bloc de 2 salles de classe – Commune de Djibidione ;
- ✓ travaux de construction de 02 blocs de 02 salles de classe dans la commune de Diouloulou ;
- ✓ Travaux de construction d'un mur de clôture dans la commune de Niassene.

➢ **Ministère de la Jeunesse et des Sports :**

Les travaux de construction de plateaux multifonctionnels à Bandafassi, Saraya, Salémata , Djibidione, Bounkiling, Médina Yoro Foulah, Pata et Vélingara.

- **TRAVAUX EN COURS**

➢ **Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**

✓ Travaux de remise à niveau de bâtiments (hébergement, cuisine/restaurant et polyclinique) de l'Université Amadou Mahtar Mbow (UAM) pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2026 : réalisés à 99%.

➢ **Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage (MASAE)**

- ✓ Travaux de construction du SRELPA de Dakar : réalisés à 97% ;
- ✓ Travaux de construction du SDELPA de Guinguinéo : réalisés à 77% ;
- ✓ Travaux de réhabilitation du SRELPA de Thiès : réalisés à 65% ;
- ✓ Travaux de réhabilitation du SRELPA de Saint louis : réalisés à 37% ;
- ✓ Travaux de réhabilitation du SRELPA de Kaolack : réalisés à 49% ;
- ✓ Travaux de construction du SRELPA de Ziguinchor : réalisés à 05% ;
- ✓ Travaux de réhabilitation et extension du centre Avicole de MBAO : réalisés à 52% ;
- ✓ Travaux de construction des 50 postes vétérinaires : réalisés à 21%.

➢ **Ministère de la Jeunesse et des Sports**

- ✓ Projet de construction des 25 plateaux multifonctionnels (6 lots)
 - Lot 01 : Travaux réalisés à 78% ;
 - Lot 02 : Travaux réalisés à 77% ;
 - Lot 06 : Travaux réalisés à 93 %
 - Travaux de construction de 4 plateaux multifonctionnels dans les communes de Ndiaganiao, Passy, Koumpentoum, et Ndiendieng : Travaux réalisés à 78% (ce marché remplace le lot 3 infructueux) ;
 -

- **Ministère de l'urbanisme, des Collectivités territoriales et de l'Aménagement des Territoires**
 - ✓ Travaux de construction de la gare des gros porteurs de Kataba 1 : réalisés à 66 % ;
 - ✓ Travaux de construction d'un complexe sportif dans la commune de Passy : réalisés à 47% ;
 - ✓ Travaux de construction des gradins du stade municipal et de la grille des protections de l'aire de jeux dans la commune de Sébikotane : réalisés à 50% ;
 - ✓ Travaux de construction d'un terrain multifonctionnel dans la commune de Mangagoulack : réalisés à 18% ;
 - ✓ Travaux de réhabilitation poste de santé dans la commune des Parcelles Assainies : réalisés à 49%,
 - ✓ Travaux de construction de 2 tribunes (hangars) et 2 blocs sanitaires – Stades de Diegoune et Kagnobon dans la commune de Diegoune : réalisés à 31% ;
 - ✓ Travaux de construction de terrain multifonctionnel dans la commune de Diourbel : réalisés à 80% ;
 - ✓ Travaux de d'achèvement bloc de 3 salles + bloc de 2 salles de classe – Commune de Diourbel : réalisés à 78%.
 - ✓ Travaux de réhabilitation du marché municipal et construction de cantine Commune d'Oussouye : réalisés à 77%.
 - ✓ Travaux de construction d'un mur de clôture et d'un mini marché dans la commune de Diaobé – kabendou : réalisés à 84%.
 - ✓ Travaux de construction d'un marché hebdomadaire dans la Commune d'Oulampane : réalisés à 12% ;
 - ✓ Travaux de construction de tribune (Karang, Sokone, Ndiop Sine, Bounkiling) : réalisés à 6% ;
 - ✓ Travaux de réhabilitation de la mosquée de Diossong: réalisés à 5% ;
 - ✓ Travaux de construction d'un dispensaire et équipements d'une maternité dans la commune de Diacounda : réalisés à 25% ;
 - ✓ Travaux de réhabilitation du stade de Santhiaba: réalisés à 38% ;
 - ✓ Travaux de construction de 2 salles de classe à Ngayokhem et construction d'une salle de classe à Kaolack : réalisés à 58%

- **Cour des comptes**
 - ✓ Travaux d'achèvement du siège de la Cour des comptes : réalisés à 68%.

II.1.5. Programme 1581 « Pilotage, gestion et coordination administrative »

Le Ministère des Infrastructures à travers son programme support a enregistré les réalisations suivantes :

- l'élaboration du rapport annuel de performance 2025 ;
- l'élaboration de la revue sectorielle 2025 ;
- l'élaboration du compte administratif de l'ordonnateur pour l'année 2025 ;
- la validation technique de la Lettre de politique sectorielle (2025-2029) du département ;
- l'élaboration du projet de décret portant organisation du Ministère des Infrastructures ;
- l'acquisition de matériels informatiques au titre des investissements ;
- l'élaboration des Documents de Programmation Pluriannuelle des Dépenses du département (DPPD) 2027-2029 ;
- l'élaboration des Projets Annuels de Performance des programmes (PAP) de l'année 2027 ;

II.2. Perspectives pour l'année 2027

II.2.1. Programme 2132 « Equité territoriale et développement des pôles »

Le programme concentrera ses efforts sur l'achèvement des projets lancés, le règlement des décomptes en instance et le lancement d'actions structurantes d'intégration territoriale.

Pour ce qui est du PUMA, les principaux projets envisagés en 2027 sont les suivants :

- **pistes :** solde de la piste Koughany – Golmi – Yaféra – Aroundou – Ballou (46 km, Tambacounda) ; lancement de quatre tronçons en Casamance (73 km : Djibidione – Diokadou, Toubacouta – Bassère, Niagha – Bambadalla, Dombondir – Makouda), sous réserve de ressources additionnelles ;
- **santé et éducation :** achèvement des postes de santé de Diacoye Banga, Katack Boudouck, Karang, Vélingara et Youtou ; collèges de Boureck et d'Ethiolo, mur du lycée de Niassia, écoles de Maboya, Yérimalo, Kaour et Bantancountou ;
- **hydraulique, connectivité et sécurité :** AEMV de Madiadian, ouvrages de Diama Pakao et de Baria, forages de Bona, Saré Ely et Ethiolo ; poursuite des antennes VSAT ; achèvement du poste de Mpack et de la brigade de Sokone ;

- **promotion économique :** périmètres maraîchers de Bilass, Siganar, Missira Abary et Gathiary ; équipements de transformation ; pirogues en fibre de verre ;
- **Plan Diomaye pour la Casamance :** poursuite des marchés du PADC et des latrines ; extension (1 000 ménages, 10 postes de santé, 20 périmètres maraîchers) portée par le PADC II, soumis à la tutelle ;
- **projets structurants :** désenclavement des zones frontalières (150 072 000 000 FCFA, requête à la BAD, maturation avec la DGPPE), accès à l'électricité en zones rurales et frontalières, PUMA et PUDC (252 000 000 000 FCFA).

S'agissant du PUDC, les actions phares envisagées en 2027 sont :

- la construction de 405 km de pistes dont l'achèvement d'au moins 243 km ;
- l'électrification d'au moins 350 villages dont la mise en service d'au moins 180 villages ;
- la réalisation de 22 systèmes hydrauliques ;
- la finalisation et la mise en service de 35 postes de santé ;
- la construction de 17 infrastructures scolaires (88 salles de classe) ;
- la réception de 175 équipements de transformation supplémentaires et de 26 plateformes de transformation agroalimentaire ;
- la finalisation de 34 périmètres agricoles communautaires et de 11 magasins de stockage ;
- le renforcement des capacités d'au moins 230 acteurs.

Pour ce qui est du PROMOVILLES, les actions phares attendues en 2027 sur les zones telles que : Ourossogui, Podor, Richard-Toll, Dahra, Kébémer, Mecké, Guédiawaye, Yeumbeul, Keur Massar, Kaolack, Thiès et Saint-Louis, sont les suivantes :

- **volet voiries (routes pavées en béton ou en enrobé)** : aménagement de 36,77 km de voiries ;
- **volet éclairage public** : la réception de 37 km de réseaux d'éclairage, soit 1480 lampadaires ;
- **volet assainissement des eaux pluviales** : la réception de 20 km de drainage des eaux pluviales ;
- **volet aménagements connexes** : la réception de 5 postes de santés, 6 maisons de la femme, 6 écoles, 6 foyers des jeunes, 6 plateformes multifonctionnelles ;
- **volet appui aux collectivités territoriales** : la création de 800 emplois et la sensibilisation de 1000 personnes sur la protection de l'environnement et la préservation des infrastructures.

II.2.2. Programme 2171 « Infrastructures portuaires et aéroportuaires »

L'exercice 2027 devra ainsi être consacré prioritairement à la reprise et à l'achèvement des projets en cours, tout en poursuivant la préparation des investissements structurants destinés à renforcer le maillage aéroportuaire national.

Ainsi, les principales priorités envisagées concernent :

- la reprise et l'achèvement des travaux des aéroports de Saint-Louis et de Ourossogui-Matam ;
- la poursuite du projet d'extension de l'aérogare passagers de l'AIBD et la structuration de son financement ;
- la réalisation des études de faisabilité du nouvel aéroport de Déaly ;
- la rénovation de l'aéroport de Cap Skirring ;
- le suivi de l'achèvement des travaux de l'Ecole Base aérienne de Thiès ;
- la réalisation de l'héliport de Toubacouta ;
- la mobilisation des financements nécessaires à la poursuite des travaux des aéroports de Kolda et de Sédhiou.

En termes de perspectives pour 2027, dans le domaine portuaire, on peut noter :

- la poursuite du suivi technique des infrastructures de pêche ;
- le suivi de l'état d'avancement de la construction du port de Ndayane ;
- le suivi de la finalisation et de la mise en service du port de Bargny-Sendou ;
- la recherche de partenariats pour la réalisation des études du port en eau profonde de Nikine et du port de Saint-Louis.

II.2.3. Programme 2172 « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires »

Pour l'année 2027, l'AGEROUTE Sénégal mettra la priorité principalement à : l'achèvement des travaux en cours, la poursuite des projets et programmes engagés et le démarrage de nouveaux projets. En effet, l'année 2027 sera consacrée, entre autres, à la finalisation de plusieurs projets routiers structurants, notamment :

a) Autoroute Dakar–Tivaouane–Saint-Louis : les sections dont l'achèvement est envisagé concernent :

- Dakar–Tivaouane : 55 km ;
- Louga–Gandon : 41 km.

b) Projet de connectivité des Zones agricoles au nord et au centre (PCZA) : les tronçons concernés sont les suivants :

- Mbirkilane–Mabo–Sinthiou Wanar–Touba Saloum et Mbirkilane–Djamal : 48 km ;
- Koungheul–Sali–Maka Goui–Frontière Gambie et Koungheul–Touba Ali Mbinde : 45 km.

c) Route Mako–Kédougou–Saraya–Moussala : les travaux portent sur les sections suivantes :

- Lot 1 : Mako–Kédougou et Saraya–Moussala, sur un linéaire cumulé de 100 km;
- Lot 2 : Kédougou–Saraya, sur 36 km.

Également, l'AGEROUTE poursuivra en 2027 la mise en œuvre des projets et programmes engagés, en vue d'améliorer la connectivité territoriale, de renforcer les corridors routiers et de soutenir les activités économiques. Les interventions porteront notamment sur :

- le projet d'aménagement de la route Sandiniéri–Tanaff–Frontière Guinée-Bissau ;
- le Programme de Désenclavement des Zones agricoles et minières, comprenant la route du Dandé Maayo, sur les sections Matam–Nguidjilogne et Nguidjilogne–Orofondé ; la route Keur Momar Sarr–Richard-Toll et les routes en terre et revêtues de la Boucle du Riz ;
- le Programme d'Urgence des Routes du Désenclavement, notamment le tronçon Halwar–Diatar ;
- les routes Sandiara–Ndiaganiao et Mékhé–Pékesse–Thilmakha ;
- le projet de connectivité des zones agricoles au nord et au centre (PCZA) :
 - réhabilitation de la route Mboro–Diogo ;
 - Ribo Escale–Dayane Kadioly ;
 - Dayane Kadioly–Vélingara Ferlo–Loumbel Lana–CFN3 ;
 - Touba Ali Mbinde–Lour–Ribo Escale–Payar.
- le projet de construction du pont de Rosso ;
- le projet de restructuration du réseau de transport en commun ;
- les travaux d'élargissement et d'aménagement de la route des Niayes ;
- les travaux de l'autoroute Dakar–Tivaouane–Saint-Louis :
 - Tivaouane et son contournement, respectivement sur 6 km chacun ;
 - Tivaouane–Mékhé ;
 - Mékhé–Ndande ;
 - Ndande–Guéoul ;
 - Gandon–Saint-Louis.
- la poursuite du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA)

le démarrage de nouveaux projets à savoir :

- la construction du second pont de Ziguinchor ;

- le prolongement de la Voie de Dégagement Nord (VDN) ;
- la relance du Programme spécial de désenclavement ;
- la réhabilitation de la route nationale n° 5 (N5), Bignona–Diouloulou ;
- la deuxième phase du Projet de Connectivité des Zones agricoles au nord et au centre (PCZA 2) :
 - Tambacounda–Kandéri Niana–Dar Salam–Noumouyel–Goumbayel–Bala Foulbé–Goudinseyni–Dianké Makha, sur 123 km ;
 - Koumpentoum–Méréto–Maka Colibantang–Koussanar, sur 80 km.

S'agissant du FERA, les actions prévues en 2027 s'articulent autour de quatre axes stratégiques majeurs :

- la sécurisation et la diversification des ressources ;
- la préservation du patrimoine routier et le renforcement de la sécurité routière à travers le financement du Programme d'Entretien routier annuel (PERA) ;
- la restructuration du programme communal Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), avec le déploiement d'un nouveau cadre opérationnel d'entretien courant, le ciblage prioritaire des communes et le renforcement de l'assistance technique aux collectivités territoriales ;
- la modernisation institutionnelle, la résilience climatique et la performance.

Pour ce qui est du CFPTP, les axes prioritaires envisagés pour 2027 sont :

- l'élargissement du périmètre des formations pour intégrer des modules spécialisés sur les nouvelles technologies d'entretien routier, les politiques environnementales liées aux infrastructures, ainsi que la gestion avancée des risques et la résilience des réseaux routiers face aux aléas climatiques ;
- le renforcement des capacités institutionnelles en matière de gestion et d'administration des formations, notamment par la formation des formateurs et la modernisation des outils pédagogiques ;
- l'intensification des échanges techniques et des visites d'études entre les différentes structures partenaires pour faciliter le transfert de bonnes pratiques et l'harmonisation des procédures d'entretien routier ;
- la mutualisation des budgets de formation des différentes structures bénéficiaires des fonds du FERA au profit du CFPTP ;
- l'obtention d'une antenne d'espace adéquat pour la conduite d'engins lourds .

S'agissant du LNR-BTP, en 2027, les priorités porteront sur le renforcement des capacités techniques, l'homologation des matériaux, le développement de l'AMO, la poursuite des processus de certification et d'accréditation, ainsi que la mise en œuvre du PSD. L'atteinte de ces objectifs nécessitera une mobilisation

effective des ressources prévisionnelles et l'accompagnement du Ministère pour renforcer les moyens financiers et opérationnels de l'établissement.

II.2.4. Programme 2174 « Infrastructures sociales et administratives »

Pour ce programme, les actions phares envisagées en 2027 portent essentiellement sur les points suivants :

- l'achèvement des travaux de construction de la Préfecture de Bignona ;
- l'achèvement des travaux de construction de la Gouvernance de Kaolack ;
- les travaux de construction du Commissariat central de Rufisque ;
- les travaux de construction du Commissariat urbain de Dagana ;
- la poursuite des travaux de réhabilitation des bâtiments du Ministère de l'Intérieur ;
- la délocalisation de la prison de Ziguinchor (2300) places ;
- l'extension de la prison de Kédougou (1000) places ;
- la construction des tribunaux d'instance de Nioro, Koungheul, Salémata, Linguère et Saraya ;
- la construction des tribunaux de grande instance de Kaffrine, Tamba et Ziguinchor ;
- la construction de centre de sauvegarde de Ziguinchor (Kandé) ;
- la construction de cinq (5) maisons de justice ;
- la livraison et l'ouverture du Centre national d'oncologie de Diamniadio ;
- la livraison et l'ouverture de l'hôpital Aristide Le Dantec ;
- la reprise et la finalisation des travaux de l'hôpital d'Ourossogui ;
- le démarrage en relation avec le FONSIS des travaux du projet clé en main pour la construction de 35 centres de santé ;
- le démarrage des travaux du projet clé en main pour la construction de l'hôpital de Bakel ;
- le démarrage des travaux du projet clé en main pour la reconstruction et le relèvement du plateau médico-technique de l'hôpital Roi Baudouin ;
- le démarrage des travaux du projet clé en main pour la reconstruction et le relèvement du plateau médico-technique de l'hôpital Youssou Mbargane ;
- la construction de salles de classe dans les écoles élémentaires et d'ouvrages annexes, afin de renforcer les capacités d'accueil et d'améliorer les conditions d'apprentissage ;
- la construction et l'équipement de lycées départementaux, pour renforcer l'offre d'enseignement secondaire ;
- l'achèvement de la construction des centres régionaux de formation des personnels de l'éducation (CRFPE), afin d'améliorer les conditions de formation ;

- la construction et l'équipement des inspections d'académie, pour renforcer les infrastructures des services déconcentrés de l'éducation ;
- la poursuite du programme d'urgence de résorption des abris provisoires (PURAP) dans l'enseignement élémentaire, pour améliorer durablement les conditions d'accueil des élèves ;
- la finalisation des projets de construction des ISEP de Matam et de Tambacounda;
- l'achèvement des hangars des ISEP de Matam et de Richard-Toll ;
- la finalisation des travaux de construction des CPGE ;
- le démarrage des travaux de construction du rectorat, du centre médico-social et de l'agence comptable de Thiès ;
- la poursuite et l'achèvement du projet de construction d'infrastructures sociales au profit des CROUS et du COUD, dans le cadre du contrat de location-vente conclu avec AMSA Realty ;
- la poursuite de la mise en œuvre du projet des cinq lots ;
- l'achèvement du projet de construction des 45 ENO ;
- la finalisation du projet de construction du centre délocalisé de l'Université Gaston Berger (UGB) à Guéoul ;
- la poursuite du programme de développement des infrastructures sportives à travers la réalisation des cinquante (50) plateaux multifonctionnels ;
- la poursuite des travaux de construction et d'équipement du stade de Cambéréne ;
- les projets de construction d'infrastructures sportives de grande envergure ;
- le renforcement de la qualité des prestations et de la bonne gouvernance de l'ACBEP afin de contribuer efficacement à la mise en œuvre du programme de construction des infrastructures sociales et administratives et de réaliser dans le respect des normes et des délais les projets qui lui sont confiés.

II.2.5. Programme 1581 « Pilotage, gestion et coordination administrative »

Les perspectives de ce programme concernent, entre autres, les aspects ci-après :

- la coordination et le suivi de l'ensemble des activités des programmes métiers pour en assurer une cohérence interne et une parfaite synergie ;
- l'évaluation des activités de l'année 2026 et la validation des plans de travail annuels des différents programmes pour l'année 2027 ;
- la finalisation de la plateforme numérique de gestion des ressources humaines du Ministère des Infrastructures
- le développement d'une matrice de planification, suivi-évaluation et gestion des données et des projets prioritaires ;

- l'élaboration de plans d'actions semestriels pour les activités du département ;
- le monitoring ,la structuration et la maturation des projets prioritaires de l'Agenda national de Transformation pilotés par le département ;
- le renforcement de capacités des agents impliqués dans la planification et le suivi-évaluation ;
- le renforcement de capacités des acteurs de la commande publique.

III. PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET 2027 PAR PROGRAMME

Le projet de budget du Ministère des Infrastructures pour l'exercice 2027 est arrêté à la somme de six cent-un milliards deux cent soixante-onze millions sept cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-cinq **(601 271 723 685) FCFA** soit une baisse de cent quatorze milliards huit cent cinquante-sept millions huit cent quarante-huit mille cinq cent quatre-vingt-six **(114 857 848 586) FCFA** par rapport à 2026.

Pour l'exercice 2027, ce projet de budget est constitué de ressources internes pour un montant de trois cent vingt-six milliards neuf cents millions trois cent quarante-huit mille six cent quatre-vingt-cinq **(326 900 348 685) FCFA** et de ressources externes pour un montant de deux cent soixante-quatorze milliards trois cent soixante-onze millions trois cent soixante-quinze mille **(274 371 375 000) FCFA**.

Ce projet de budget est ainsi réparti :

- dépenses de personnel pour un montant de deux milliards sept cent trente-et-un millions huit cent quatre-vingt-deux mille **(2 731 882 000) FCFA**, soit **0,45%** du budget du ministère pour l'exercice 2027. Ce montant est en hausse d'un milliard huit cent vingt-huit millions cent onze mille **(1 828 111 000) FCFA** par rapport à 2026 ;
- dépenses de biens et services pour un montant de sept cent vingt-huit millions cent quarante-neuf mille deux cent dix-sept **(728 149 217) FCFA** soit **0,12%** du budget du ministère pour l'exercice 2027. Ce montant est en hausse de soixante-dix millions six cent soixante-deux mille trois cent vingt-trois **(70 662 323) FCFA** par rapport à 2026 ;
- dépenses de transferts courants pour un montant de deux milliards six cent soixante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt-cinq **(2 669 484 325) FCFA** soit **0,44%** du budget du ministère pour l'exercice 2027. Ce montant est en baisse de cinq milliards quatre cent vingt millions cinq cent quinze mille six cent quarante-neuf **(5 420 515 649) FCFA** par rapport à 2026 ;
- dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour un montant de cinq cent vingt-sept milliards soixante-treize millions neuf cent trente-deux

mille quatre **(527 073 932 004) FCFA** soit **87,66%** du budget du ministère pour l'exercice 2027. Ce montant est en baisse de cent dix-sept milliards trois cent quatre-vingt-dix millions trois cent quatre-vingt-deux mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf **(117 390 382 399) FCFA** par rapport à 2026 ;

- dépenses de transferts en capital pour un montant de soixante-huit milliards soixante-huit millions deux cent soixante-seize mille cent trente-neuf **(68 068 276 139) FCFA** soit **11,33%** du budget du ministère pour l'exercice 2027. Ce montant est en hausse de six milliards cinquante-quatre millions deux cent soixante-seize mille cent trente-neuf **(6 054 276 139) FCFA** par rapport à 2026.

Tableau : Résumé du projet de budget 2027 par programme et par catégorie de dépenses

Programmes	Catégories Dépenses	2027
Programme 2132 : Equité territoriale et développement des pôles	Biens et services	99 000 000
	Investissements exécutés par l'état	64 623 574 590
Total Programme 2132		**64 722 574 590**
Programme 2171 : Infrastructures portuaires et aéroportuaires	Personnel	148 663 000
	Biens et services	27 825 000
	Investissements exécutés par l'état	2 245 978 842
Total Programme 2171		**2 422 466 842**
Programme 2172 : Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires	Personnel	1 316 556 000
	Biens et services	210 276 140
	Transferts courants	1 101 499 999
	Investissements exécutés par l'état	291 411 020 881
	Transfert en capital	55 168 276 139
Total Programme 2172		**349 207 629 159**
Programme 2174 : Infrastructures sociales et administratives	Personnel	505 079 000
	Biens et services	124 071 950
	Transferts courants	1 567 984 326
	Investissements exécutés par l'état	168 662 396 160
	Transfert en capital	12 900 000 000
Total Programme 2174		**183 759 531 436**
Programme 1581 : Pilotage, Gestion et Coordination administrative	Personnel	761 584 000
	Biens et services	266 976 127
	Investissements exécutés par l'état	130 961 531
Total Programme 1581		**1 159 521 658**
TOTAL MINISTERE DES INFRASTRUCTURES		**601 271 723 685**

III.1. Les dépenses du Programme 2132

Les dépenses du Programme 2132 « **Equité territoriale et développement des pôles** » s'élèvent à soixante-quatre milliards sept cent vingt-deux millions cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix (**64 722 574 590**) **FCFA**. Ces dépenses sont réparties ainsi qui suit :

- dépenses de biens et services pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions (**99 000 000**) **FCFA** ;
- dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour un montant de soixante-quatre milliards six cent vingt-trois millions cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent quatre-vingt-dix (**64 623 574 590**) **FCFA**.

III.2. Les dépenses du Programme 2171

Les dépenses du Programme 2171 « **Infrastructures portuaires et aéroportuaires** » s'élèvent à deux milliards quatre cent vingt-deux millions quatre cent soixante-six mille huit cent quarante-deux (**2 422 466 842**) **FCFA**. Ces dépenses sont réparties ainsi qui suit :

- dépenses de personnel pour un montant de cent quarante-huit millions six cent soixante-trois mille (**148 663 000**) **FCFA** ;
- dépenses de biens et services pour un montant de vingt-sept millions huit cent vingt-cinq mille (**27 825 000**) **FCFA** ;
- dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour un montant de deux milliards deux cent quarante-cinq millions neuf cent soixante-dix-huit mille huit cent quarante-deux (**2 245 978 842**) **FCFA**.

III.3. Les dépenses du Programme 2172

Les dépenses du Programme 2172 « **Développement, gestion et entretien des infrastructures routières et ferroviaires** » s'élèvent à trois cent quarante-neuf milliards deux cent sept millions six cent vingt-neuf mille cent cinquante-neuf (**349 207 629 159**) **FCFA**. Ces dépenses sont réparties ainsi qui suit :

- dépenses de personnel pour un montant d'un milliard trois cent seize millions cinq cent cinquante-six mille (**1 316 556 000**) **FCFA** ;
- dépenses de biens et services pour un montant de deux cent dix millions deux cent soixante-seize mille cent quarante (**210 276 140**) **FCFA** ;
- dépenses de transferts courants pour un montant d'un milliard cent un millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (**1 101 499 999**) **FCFA** ;
- dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour un montant de deux cent quatre-vingt-onze milliards quatre cent onze millions vingt mille huit cent quatre-vingt-et-un (**291 411 020 881**) **FCFA** ;

- dépenses de transferts en capital pour un montant cinquante-cinq milliards cent soixante-huit millions deux cent soixante-seize mille cent trente-neuf (**55 168 276 139**) **FCFA**.

III.4. Les dépenses du Programme 2174

Les dépenses du Programme 2174 « **Infrastructures sociales et administratives** » s'élèvent à cent quatre-vingt-trois milliards sept cent cinquante-neuf millions cinq cent trente-et-un mille quatre cent trente-six (**183 759 531 436**) **FCFA**. Ces dépenses sont réparties ainsi qui suit :

- dépenses de personnel pour un montant de cinq cent cinq millions soixante-dix-neuf mille (**505 079 000**) **FCFA** ;
- dépenses de biens et services pour un montant de cent vingt-quatre millions soixante-onze mille neuf cent cinquante (**124 071 950**) **FCFA** ;
- dépenses de transferts courants pour un montant d'un milliard cinq cent soixante-sept millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille trois cent vingt-six (**1 567 984 326**) **FCFA** ;
- dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour un montant de cent soixante-huit milliards six cent soixante-deux millions trois cent quatre-vingt-seize mille cent soixante (**168 662 396 160**) **FCFA** ;
- dépenses de transferts en capital pour un montant de douze milliards neuf cent millions (**12 900 000 000**) **FCFA**.

III.5. Les dépenses du Programme 1581

Les dépenses du Programme 1581 : « **Pilotage, gestion et coordination administrative** » s'élèvent à un milliard cent cinquante-neuf millions cinq cent vingt-et-un mille six cent cinquante-huit (**1 159 521 658**) **FCFA**. Ces dépenses sont réparties ainsi qui suit :

- dépenses de personnel pour un montant de sept cent soixante-et-un millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille (**761 584 000**) **FCFA** ;
- dépenses de biens et services pour un montant de deux cent soixante-six millions neuf cent soixante-seize mille cent vingt-sept (**266 976 127**) **FCFA** ;
- dépenses d'investissements exécutés par l'Etat pour un montant de cent trente millions neuf cent soixante-et-un mille cinq cent trente-et-un (**130 961 531**) **FCFA**.

Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire ;

Monsieur le Président de la Commission de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et des Infrastructures et des Transports ;

Honorables Députés ;

Telle est l'économie du rapport de présentation du projet de budget 2027 du Ministère des Infrastructures que je vous soumets à votre appréciation.

Je vous remercie de votre aimable attention.